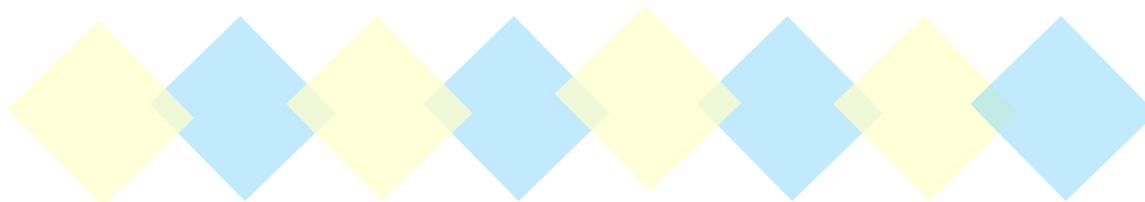




## PREAMBULE



Ce document a pour but de renseigner de façon explicite sur les intentions poursuivies par l'association afin de donner des éléments à l'équipe dirigeante de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement lors de l'élaboration de son projet pédagogique mais aussi à tous les responsables de services dans l'élaboration de leurs projets. Il aide également :

- les directeurs des ALSH et ALLP à fixer ses actions éducatives,
- les animateurs à comprendre l'esprit qui anime la structure
- les familles à découvrir ses orientations générales.

Grâce au projet éducatif, les partenaires privés et publics connaissent les valeurs essentielles de l'association qu'ils subventionnent et peuvent vérifier l'adéquation de celles-ci avec les valeurs qu'eux-mêmes souhaitent développer.

Ce document général est le document indispensable à l'écriture des projets pédagogiques qui s'en inspireront pour mettre en oeuvre les objectifs éducatifs de l'Accueil Collectif de Mineurs.

## INFRASTRUCTURE

L'Association Sportive et Culturelle de Mézières en Drouais a son siège social et exerce une partie de ses activités dans un village encaissé dans la vallée de l'Eure, à proximité d'un lac de 110 hectares. Elle est propriétaire, au 30 Grande Rue à Mézières en Drouais, (28500) d'une maison située sur une parcelle de 1200 m<sup>2</sup>, ainsi que d'un terrain herbeux de 2400 m<sup>2</sup>.

L'A.S.C. a reçu l'agrément Jeunesse Education Populaire le 08 Août 1996, n° 28 – 145, pour son Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ses Centres de Vacances et de Loisirs et ses activités-ados.

Elle a également reçu l'agrément Jeunesse et Sports le 17 Septembre 1997, n° 28 – S.M. – 302 pour ses activités sportives ; elle est affiliée, pour celles-ci, à l'Union Française des Œuvres Laïques et d'Education Physique depuis la saison 1997.

Enfin, elle a reçu un agrément centre social le 1er octobre 2013 par la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir.



## TERRITOIRE D'INTERVENTION, POPULATION

L'A.S.C. est implantée dans une petite commune rurale (Mézières en Drouais) de 1 100 habitants. L'association est propriétaire de son siège social. Implantée en milieu rural, l'ASC rayonne localement majoritairement sur une quinzaine de communes. Celles-ci sont difficilement comparables et possèdent chacune des caractéristiques propres tant au niveau de leur implantation géographique (en milieu très rural ou en périphérie de Dreux, moyens financiers très divers), que de la population qui les compose, des commerces et/ou associations qui participent à les faire vivre, etc. Par ailleurs, 6 de ces communes sont rurales (Abondant, Charpont, Ecluzelles, Marville, Mézières, Ouerre, Vert en Drouais) quand 2 sont péri-urbaines (Luray et Sainte Gemme Moronval) et une est rurale mais avec une proposition de services importante sur la commune (Cherisy). Quelques autres communes rurales s'ajoutent à celles-ci et forment notre zone d'influence.

L'âge moyen dans les communes diffère nettement d'une commune à l'autre bien que certaines aient des tendances identiques (Mézières/Marville ; Luray/Cherisy). Néanmoins, la répartition des tranches d'âge de notre territoire est sensiblement la même que celle d'Eure et Loir jusqu'à 19 ans. Ensuite, des écarts se créent sans doute du fait de l'absence de cursus pour réaliser des études supérieures dans un périmètre raisonnable autour de notre territoire. En revanche, les 45-60 ans sont plus représentés que sur le département ce qui peut laisser à penser qu'une fois les enfants autonomes, les couples apprécient le cadre de vie de notre territoire. Ces éléments laissent penser que le territoire est vieillissant. On peut aisément penser que le territoire est attractif du fait de sa proximité avec plusieurs bassins d'emploi mais que ce n'est pas suffisant pour renouveler la population. Ce constat interroge l'ASC sur l'intérêt de proposer des activités inter-générationnelles qui permettent de répondre à un double intérêt de besoin de garde pour les parents et d'activités grands-parents/petits enfants quand ceux-ci sont perdus pour mettre en place des animations.

Il convient aussi de se poser la question des catégories socio-professionnelles (CSP) qui sont présentes sur le territoire. On constate aussi que les CSP diffèrent d'une commune à l'autre. D'un point de vue général, les professions intermédiaires sont, de loin, les plus représentées et suivies des ouvriers. Les cadres, eux, représentent une part non négligeable des habitants du territoire car ils sont supérieurs à la moyenne départementale.

On peut encore constater ci-dessous que le taux de chômage sur le territoire est en-dessous du taux de chômage eurélien. Ceci s'explique sans doute avec la présence en proximité immédiate de l'Île de France. Néanmoins, ces chiffres n'attestent pas d'un niveau de vie élevé des familles car travailler en Île de France impose des frais de garde importants, un coût immobilier élevé sur le territoire (en location ou en propriété), des frais de déplacement non négligeables, etc. Les budgets des familles sont donc largement amputés et la part allouée aux loisirs et aux divertissements, est donc faible.

## LES VALEURS DE L'ASC



L'ASC Mézières en Drouais est un acteur majeur de la co éducation de l'enfant, en lien étroit avec la famille, l'école et les associations notamment. A ce titre, afin de protéger l'enfant contre toute exploitation de sa vulnérabilité, l'ASC associe les différentes valeurs énoncées dans les « droits de l'homme » et les « droits de l'enfant » assurant ainsi la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et du jeune.

C'est pourquoi, l'ASC souhaite mettre en œuvre des projets et/ou activités permettant au public qu'elle cible (enfant/jeune/adulte/senior) de s'épanouir dans un cadre sécurisant et dans un climat de confiance tant pour lui que pour ses parents ou responsables légaux le cas échéant.

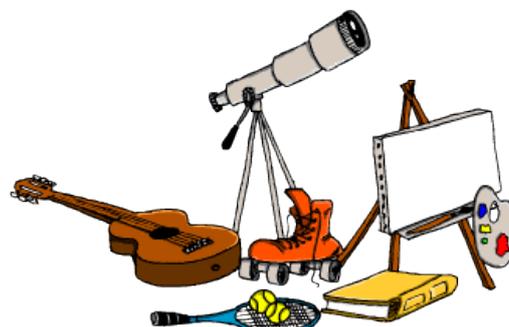
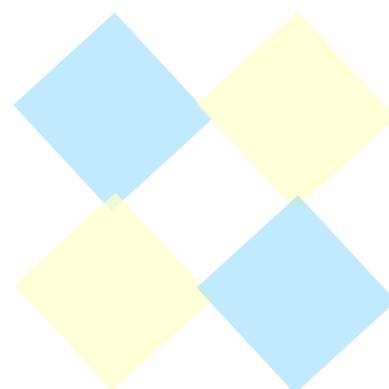


### Un projet éducatif, à quoi ça sert ?

Il définit les objectifs de l'action éducative voulue par les organisateurs de l'association.

Il permet :

- Aux familles et aux adhérents de mieux connaître les objectifs de l'organisateur à qui ils confient leurs enfants/jeunes et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs et/ou attentes,
- Aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur et les moyens que celui-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ces objectifs,
- Aux institutions de repérer les intentions éducatives développées dans chaque accueil et à chaque temps mais aussi d'observer les éventuels dysfonctionnements et incohérences entre le fonctionnement de l'accueil et les objectifs annoncés.



# L'ASC C'EST QUOI ?

## Un rôle éducatif qui évolue au fil des ans

La recherche et la science ont fait progresser la connaissance de l'enfant/jeune, de son évolution, de ses comportements, de ses apprentissages, ... Internet donne accès à des informations nouvelles, les médias relayent des informations internationales à une vitesse toujours plus rapide, ...

L'ASC ne peut pas ignorer ces nombreuses mutations et leurs conséquences sur l'évolution des comportements. Elle doit tenir compte de ces éléments pour redéfinir régulièrement « l'éducation » qu'elle souhaite apporter en complément de celle des familles et autres acteurs ainsi que les outils qu'elle veut utiliser et la posture qu'elle doit adopter pour y parvenir.

## Une association au service d'un idéal

Pour faire face à la diversification de ses activités et des publics accueillis, l'ASC a dû construire une nouvelle salle (2017) comprenant notamment un nouveau bureau. Des échanges ont lieu avec les collectivités pour délocaliser les services administratifs de l'association.

Nous avons la charge de recevoir, d'écouter et de nouer des liens avec des usagers qui se comportent malheureusement aujourd'hui parfois davantage en clients qu'en adhérents.

Nos salariés ou bénévoles doivent se former en permanence pour répondre à leurs nouvelles exigences et leur faire comprendre nos objectifs.



## Des partenariats forts

L'ASC a su nouer des relations de partenariat et de confiance avec plusieurs partenaires institutionnels :

### **La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**

Elle soutient nos accueils de loisirs, l'animation globale et les animations familles, les actions jeunesse, notre Pôle Ressources et nos investissements.

### **La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDSCPP)**

Elle soutient nos actions jeunesse 13-25 ans, notre Pôle Ressources apporte un soutien technique à nos actions.

### **Les collectivités**

Beaucoup nous font confiance et nous demandent de gérer leurs accueils de loisirs péri et extra scolaires. Elles sont devenues de vrais partenaires qui co construisent nos actions.

## Des loisirs de qualité pour toute la famille

L'ASC se fait une obligation de proposer des loisirs de qualité tant sur le plan des prestations : matériels pédagogiques, alimentation, activités, hébergement, que sur le plan de l'animation et de l'encadrement.

Nous refusons les solutions misérabilistes et les conditions d'encadrement laxistes.

Tous les usagers pratiquent les activités dans des conditions égales. Nous ne pouvons pas admettre des loisirs à différentes vitesses adaptables en fonction des moyens financiers des familles ou des collectivités.

Nous agissons chaque jour pour obtenir les moyens nécessaires à la qualité des loisirs proposés et pour faire en sorte que les plus démunis puissent eux aussi en profiter.

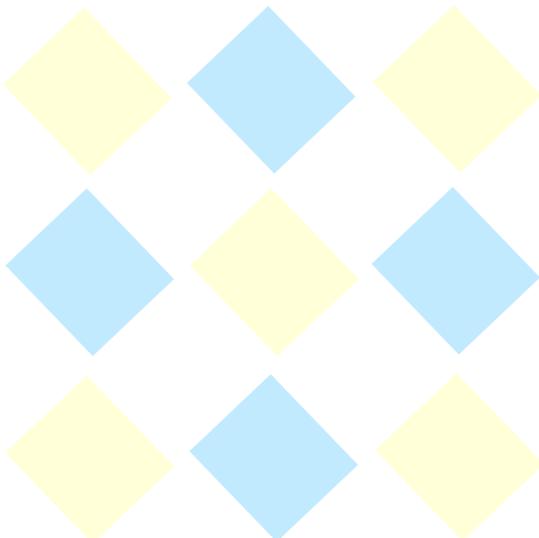
Après la mise en place réussie des TAP (2013-2018), nous poursuivrons le travail sur projets, avec les acteurs locaux pour optimiser la qualité de notre accueil notamment les mercredis.

## L'ASC, vecteur du lien social

Nous devons démontrer aujourd'hui que les actions de l'ASC doivent perdurer malgré un contexte économique difficile. Nous voulons faire valoir que l'ASC est restée un lieu de convivialité et de rencontres où les enfants, jeunes et adultes trouvent dignité et respect quelle que soit la fortune de leur famille.

Nous souhaitons montrer que l'ASC a su préserver et amplifier son ambition éducative grâce à l'engagement de ses salariés et membres.

Il nous appartient de favoriser les questionnements, de stimuler la citoyenneté, d'inspirer des attitudes d'ouverture pour que chacun aille à la rencontre de l'Autre.



## L'esprit ASC ...

Il remonte à la création de l'association en 1985 et nous l'évoquons souvent dans nos réunions comme une ligne de conduite à suivre.

...C'était à l'origine s'engager sans compter ni sa peine ni son temps, se donner au service de tous, plus particulièrement de ceux issus de milieux modestes en prenant en compte les difficultés de la société.

...C'était aussi le sens de l'économie pour épargner les ressources financières, une gestion rigoureuse. C'était aussi et surtout la fierté du travail bien fait.

L'ASC, ce sont des équipes qui s'organisent autour de tout public pour créer un cadre sécurisant, à l'écoute de tous, soucieuses de la qualité des relations dans un groupe et qui veillent à préserver les conditions de leur épanouissement personnel sans leur imposer de modèle.

L'ASC veut lui donner les moyens de découvrir, de rencontrer, de partager, de jouer, de rêver de créer et se ressourcer...

L'esprit de l'ASC s'articule autour de l'acte citoyen, de la convivialité, de l'accessibilité. Il perdure depuis plus de 30 ans se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'Homme et à la Déclaration des droits de l'enfant.



## NOS INTENTIONS EDUCATIVES

Qu'ils soient parents ou animateurs, tous les éducateurs/acteurs doivent être avertis de ce dont l'enfant / jeune est capable, de ses réactions et de ses besoins, ceci en fonction de son âge, de sa forme physique, de son moral, de son environnement social ou familial pour apporter les réponses adaptées à son état.

L'enfant est un être social qui réagit à l'environnement matériel, social et affectif dans lequel il grandit. Il est modelé par un cadre de vie trop souvent morcelé où il court de l'école à la maison, des lieux d'activités périscolaires au club sportif où il rencontre des adultes aux exigences souvent différentes. Ce rythme l'empêche souvent de trouver la stabilité et les repères nécessaires à son épanouissement. Les activités de l'ASC peuvent lui offrir un cadre stable dont il a besoin si les espaces y sont bien aménagés, si les activités s'y succèdent sur un rythme harmonieux et surtout si l'enfant trouve auprès de chaque membre de l'équipe d'encadrement attention, écoute et un comportement cohérent et homogène. Nous souhaitons donc que les enfants/jeunes rencontrent à l'ASC des adultes attentifs qui les écoutent, qui réagiront de manière concertée et cohérente et en toute impartialité en toutes circonstances.

<p><b><u>Encourager l'autonomie progressive</u></b></p> <p>-En rendant l'individu responsable de ses actes et comportements tout en restant particulièrement vigilant aux capacités de chacun.</p> <p>-En favorisant la prise d'initiative/de décisions et les découvertes</p> <p>-En aidant l'enfant à prendre confiance en lui et qu'il croit en ses capacités.</p> <p>- En apprenant à l'enfant à faire seul sous l'œil d'un adulte qui l'aide.</p>	<p><b><u>Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté</u></b></p> <p>Par la pratique de la vie en collectivité, le respect mutuel, le respect des règles de vie, la solidarité, la compréhension et la tolérance.</p>	<p><b><u>Permettre l'ouverture d'esprit</u></b></p> <p>-En permettant la découverte des domaines artistiques, culturels, sportifs, etc.</p> <p>-En favorisant la découverte d'autres cultures, d'autres pratiques, ...</p>	<p><b><u>Favoriser un développement harmonieux</u></b></p> <p>A travers nos activités, nous voulons permettre le développement harmonieux sur les plans physiologique, psychomoteur, affectif et intellectuel et par là même la découverte et le développement par l'enfant ou le jeune de ses capacités physiques, intellectuelles et d'expression.</p>
<p><b><u>Eduquer à la santé</u></b></p> <p>Une vie saine et équilibrée faite de temps d'activité, de temps de repos et d'une alimentation équilibrée.</p>			
<p><b><u>Inciter les relations sociales</u></b></p> <p>Les équipes doivent bannir la loi de la jungle et le chacun pour soi pour instaurer des règles de vie commune, favoriser l'entraide et la solidarité. Elles doivent favoriser le dialogue et permettre à chacun d'apprécier d'autres manières de faire et de penser, de relativiser ses propres habitudes.</p>	<p><b><u>Promouvoir l'éducation sous toutes ses formes</u></b></p> <p>Nous voulons donner la priorité à l'éducation des enfants/jeunes qui nous sont confiés. Nous nous refusons à être une garderie où l'enfant attend le retour de ses parents et préférons être un lieu d'échange, d'apprentissage et de découverte pour les enfants et jeunes.</p> <p>Nous ne sommes pas une entreprise de loisirs chargée de proposer aux enfants des loisirs de consommation ; nous voulons leur faire découvrir, de façon ludique, des activités de loisirs de qualité, qu'elles soient créatives, artistiques, techniques, sportives, culturelles, manuelles, scientifiques, d'expression, ... Nous privilégions les notions d'accueil, de différence avec l'école, de loisirs et de stimulation ludique.</p>		

## LES ACTIVITES DE L' ASC

Ce projet éducatif doit alimenter les négociations que supposent l'élaboration et la pertinence de tout projet pédagogique ou d'animation à l'initiative de l'ASC. Les projets pédagogiques et/ou d'animation devront tenir compte :

Des réalités qui constituent l'individu, de leur présent et de leur devenir (famille, scolarité, antécédents, motivations...)

Des réalités géographiques, de l'environnement direct et de la situation espace / temps (problèmes d'isolement dans certaines communes rurales retirées, catégories socio-professionnelles, temps de vacances ou périscolaire...)

Des intentions éducatives et objectifs propres à l'A.S.C.

Par ailleurs, les équipes pédagogiques devront également tenir compte de la complexité et de l'originalité qui constituent la personne. Elles n'oublieront pas non plus que l'âge biologique est souvent décalé de l'âge chronologique, le respect des attentes et besoins spécifiques de l'enfant et du jeune engendre son développement harmonieux.



L'ASC administre un certain nombre d'activités et de services répondant aux attentes et besoins exprimés par ses usagers (les enfants, les jeunes et les adultes)

Des Accueils de Loisirs Péri et Extra scolaire pour les 3-17 ans : Le matin, le midi, le soir, les mercredis, petites et grandes vacances et éventuellement sur tout autre temps périscolaire avec des activités diverses : culturelles, récréatives, sportives, artistiques, d'expression, manuelles, etc. Des mini-camps d'une ou de plusieurs nuits pourront être mis en place dans le cadre des activités de l'ALSH.

Un Point Information Jeunesse (PIJ) 11-25 ans qui vise à informer les jeunes sur des sujets qui leurs sont chers : voyage, études, scolarité, sexualité, etc. De plus, le PIJ porte un dispositif Promeneurs du Net qui vise à accompagner les jeunes dans la rue numérique et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

Des séjours de vacances et de loisirs: Chantiers de jeunes bénévoles, des séjours sportifs, à la mer, à la montagne, des séjours thématiques, etc pour les 3-17 ans.

Des sections sportives : l'ASC propose et développe des activités physiques et sportives au profit du plus grand nombre, telles que du step, du rock, de la gymnastique d'entretien, etc. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être modifiée en fonction des demandes et de l'âge des usagers.

Des animations familles : des ateliers parents-enfants, des séjours familles, des soirées et/ou moments conviviaux, des tables rondes ou temps de formation sur la parentalité, etc .



## L'animateur

L'animateur est le référent de l'enfant, celui avec qui il partage de nombreux moments, qui se voudront tous être formateurs. A ce titre, l'animateur doit s'attacher à ce que sa relation avec l'enfant soit empreinte de respect mais aussi de convivialité et ce en restant dans un cadre structuré défini au préalable entre les enfants et l'équipe d'animation.

L'animateur, accompagné de son responsable d'ALSH sur qui il peut s'appuyer, aura à sa charge :

- le bien être de l'enfant
- l'intégration de tous les enfants et le bon fonctionnement du groupe dont il a la charge
- le respect par tous des règles de vie

Pour accomplir ses missions, l'animateur saura donc être disponible, accueillant, initiateur, simple, solidaire, convivial et saura être à l'écoute des enfants.

Par ailleurs, de part ses formations et les temps de réunion avec son responsable, l'animateur connaîtra le rythme des enfants et saura donc adapter ses activités. Il sera capable de gérer un groupe d'enfants et s'exprimer clairement de manière à être compris de tous, il connaîtra et mettra en application les règles nécessaires pour assurer la sécurité des enfants. Il concevra aussi des activités en réponse au projet éducatif et avec des objectifs pédagogiques travaillés en équipe.

## Le personnel

Nous attendons de la part de ceux qui rejoignent notre association :

- ☐ De l'investissement à partir des valeurs qui nous animent,
- ☐ De la force de conviction
- ☐ De la curiosité pour aller voir la richesse qui constitue notre association,
- ☐ De la rigueur,
- ☐ De la droiture,
- ☐ De l'exemplarité

### Il s'agira :

- 1 D'impulser la réflexion collective et l'élaboration partagée de projet, l'instance décisionnelle étant le Conseil d'Administration
- 2 De s'appuyer d'abord sur les ressources internes et utiliser les compétences de chacun de façon transversale
- 3 D'accepter les différences et de les considérer comme une plus value et une force, à partir du moment où elles apportent au collectif, et qu'elles se situent toujours dans le sens du projet partagé
- 4 De promouvoir une plus-value sociale et culturelle.

## Les directeurs de l'ALSH

Les directeurs représentent l'ASC dans les accueils de loisirs qu'ils dirigent auprès des habitants et des autorités locales.

Ils sont les garants du projet éducatif.

Ils concrétisent le projet éducatif de l'ASC dans un projet pédagogique cohérent.

Ils s'investissent dans l'organisation de l'accueil de loisirs depuis la conception, l'élaboration du projet, la préparation des activités jusqu'à son bilan définitif.

Ils s'investissent dans la formation des animateurs ou dans celle des futurs directeurs.

Les directeurs assurent une comptabilité ventilée poussée permettant de justifier des dépenses dans le respect des objectifs du présent projet.

L'ASC participe financièrement à la formation de ses directeurs.

## Des attentes et des besoins à tous les âges

Pour chaque tranche d'âge, chaque salle sera un lieu de vie accueillant que l'enfant, le jeune ou l'adulte pourra facilement s'approprier.

Des espaces seront mis en place (lecture, jeux, construction, sport, etc) pour permettre aux enfants/jeunes de jouer seul ou en groupe. La sécurité restera un élément essentiel dans ces différentes salles. Chaque animateur et/ou intervenant restera le responsable de la sécurité morale et physique des enfants.

### Les 3/6 ans :

Nous nous attachons particulièrement à développer l'éveil de l'enfant/jeune et à lui donner la possibilité de découvrir de nouvelles choses afin de lui permettre de se créer des repères et de grandir avec ceux-ci.

Nous souhaitons leur fixer un cadre de vie défini notamment par l'application des règles de vie co-écrites avec les enfants et jeunes. Egalement, à travers différents types d'activités, nous veillons à travailler sur la socialisation de l'enfant/jeune, son ouverture au monde, le développement de sa motricité ou encore de son expression en tenant compte de ses caractéristiques (faible attention, fatigabilité, grand besoin de jeu, peu attentif, grande curiosité, etc.)

## Les usagers

Les caractéristiques du public avec lequel nous travaillons diffèrent grandement tant au niveau de l'âge (à partir de 12 mois et sans limite d'âge), que des possibilités de chacun ou de ses conditions de vie. Notre engagement reste le même :

- ☒ Respecter la dignité humaine de la personne dans sa globalité, attention qui peut se décliner selon plusieurs axes, rejetant toute forme de racisme, de déterminisme, de fatalisme.
- ☒ Favoriser l'accès à la connaissance
- ☒ Le respect des règlements intérieurs de chaque structure
- ☒ Le respect de soi et d'autrui
- ☒ Chaque projet personnalisé, quand il existe, doit être expliqué, compris et accepté par l'utilisateur et ses représentants légaux avant sa mise en œuvre
- ☒ Notre travail est d'accompagner l'utilisateur sans faire à sa place, dans un souci permanent de responsabilisation.

Il s'agit donc pour les 3-6 ans :

- De passer par l'imaginaire pour solliciter la créativité naturelle de l'enfant (atelier thématique, décoration, déguisements, etc)
- De découvrir leur environnement
- De proposer des temps calmes
- De permettre la découverte d'activités variées
- De découvrir leur environnement
- De tenir compte du développement de l'éveil à l'écoute (jeux, chants), de son corps (équilibre, coordination)
- De proposer des activités adaptées à l'âge et aux capacités de chacun
- De veiller au respect de leur rythme
- Donner des limites car l'enfant n'a pas conscience du danger

### **Les 6/12 ans :**

Nous nous attachons particulièrement à travailler sur le développement de l'enfant afin de lui permettre de se construire. Nous souhaitons lui fixer un cadre défini notamment par l'application des règles de vie co-écrites avec les enfants. Egalement, à travers différents types d'activités, nous veillons à travailler sur son développement notamment physique, sur sa réflexion, sa communication ainsi que sur sa socialisation sans négliger leur besoin de justice, d'autonomie, leur désir de compétition, etc.

### **Les 6/9 ans :**

- Proposer des activités manuelles (opérations concrètes)
- Evoluer dans un climat de justice
- Aider aux devoirs (tous les jours sauf le vendredi)
- Proposer des activités adaptées à l'âge et aux capacités de chacun.
- Donner des responsabilités

### **Les 9/12 ans :**

- Favoriser un sentiment d'appartenance et d'indépendance à travers le groupe
- Faire des expériences et en tirer des conclusions
- Sortir de l'environnement proche
- Proposer des Activités Physiques et Sportives
- Initier à la compétition

### **Les adolescents :**

Nous travaillons sur le développement physique du jeune ainsi que sur l'ouverture au monde extérieur. Egalement, à travers différents types d'activités, nous veillons à travailler sur l'apprentissage de la vie en collectivité, sur le respect (des personnes, des règles, etc) ainsi que sur la découverte (de nouveaux fonctionnements, modes de vie, etc) qui doivent amener au développement de l'esprit critique, de l'analyse, et de l'acceptation des différences. Nous n'oublierons pas que l'ado recherche ses limites, à un besoin d'indépendance, d'affirmation de soi, a besoin d'un groupe de référence, il recherche les responsabilités.

### **Les 13/18 ans :**

- Etre écouté
- Disposer d'un local pour se retrouver
- S'investir dans des projets communs
- Etre épaulé dans leurs différents travaux et projets
- Sortir et palier le problème de l'isolement pour certains jeunes des communes les plus retirées
- Alternier faire / ne rien faire
- Mesurer le risque
- Proposer des activités adaptées à l'âge et aux capacités de chacun
- Tendre vers l'autonomie

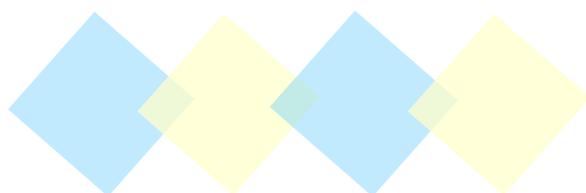
Par ailleurs, le centre ados sera un lieu de vie accueillant que le jeune pourra facilement s'approprier.

### **Les adultes :**

Travailler avec le public adulte impose d'autres méthodes, d'autres priorités. Physiquement, sa fatigabilité augmente, il peut prendre du poids, ses capacités physiques diminuent, ... L'adulte recherche à travers ses pratiques de loisirs le dépaysement, le contact et souhaite s'épanouir dans sa vie individuelle .

Pour l'intervenant, il s'agira :

- De tenir compte d'une relative indisponibilité
- De se méfier de la surestimation personnelle
- D'être à l'écoute des besoins
- De ménager de nombreux temps de repos
- De favoriser la convivialité et l'esprit de groupe



## LA MISE EN PLACE DES ACTIVITES

L'animateur ou l'éducateur est le référent de l'enfant ou du jeune, il est le garant de sa mise en sécurité tant au niveau affectif que physique. En cela, l'animateur ou l'éducateur veillera particulièrement à ce que l'activité soit organisée dans un cadre sécuritaire éloigné de toute forme de danger. Aussi, il devra prendre en considération les particularités de chaque enfant. Ainsi, il devra s'assurer que les activités qu'il propose sont adaptées à la tranche d'âge des enfants/jeunes dont il a la charge. Aussi et particulièrement dans la mise en place des activités sportives, il devra veiller prendre en compte la capacité des enfants/jeunes à faire, il prendra en considération la volonté des enfants/jeunes à se dépasser sans pour autant les mettre en danger. Enfin, dans toutes les activités qu'il propose il veillera à faire passer des messages de solidarité et de respect (de son corps, d'autrui, de l'intervenant et des règles) mais aussi de vivre ensemble (écoute, partage, ...).

### Quelles qualifications sur nos accueils de loisirs ?

Les activités de l'ASC seront encadrées dans le respect de la réglementation DDCSPP et du code du sport qui prévoit :

- 20% au maximum d'animateurs non diplômés
- 50% au maximum d'animateurs stagiaires en cours de qualifications (BPJEPS, CQP animateur périscolaire, CAP Petite Enfance, BAFA ou tout autre diplôme de l'animation ou équivalent)
- 50% minimum d'animateurs diplômés (BPJEPS, CQP animateur périscolaire, CAP Petite Enfance, BAFA ou tout autre diplôme de l'animation ou équivalent)

Pour les activités sportives, elles seront organisées dans le respect du code du sport avec des éducateurs diplômés ou en cours de qualification dans la discipline concernée : BPJEPS APT, CQP, BEES, ...



